### Escape Game Cyber harcèlement

### Escape Game Cyber harcèlement Exemple de Scénario

Durée	Public	Animateurs
50 min	16 et +	1 ou 2

### **Objectifs**

- Sensibiliser les jeunes au cyber harcèlement et à sesconséquences
- Permettre aux jeunes d'identifier les situations de harcèlement et de trouver des moyens d'agir
- Permettre aux jeunes de s'exprimer librement sur des situations de harcèlement dont ils auraient été victimes et/ou dont ils auraient été témoins

### La trame de l'histoire

« Anna et Romain sont amis au collège et ils se sont disputés récemment. Depuis Romain ne cesse de lui envoyer des messages insultants et la menace de divulguer sur les réseaux sociaux des messages et des photos envoyés lorsqu'ils étaient amis.

Tu fais parti de la brigade anti-cyber harcèlement. Tu dois aider ton amie Anna à réunir toute les preuves de son cyber harcèlement afin de pouvoir punir Romain de son acte et ainsi faire cesser ses agissements. N'oublie pas de donner à Anna les bons conseils pour qu'elle puisse sortir vite de cette situation!

En effet, ce que fait Romain est grave. Si l'ensemble des preuves sont réunies, il risque d'être puni par la loi et ses parents pourraient payer une grosse amende en dédommagement.

Tu es prêt ? Tu as 20min pour réunir tous les indices et donner les bons conseils à Anna.

Tu as ici sur cette table, l'ensemble des objets que nous avons trouvé dans son casier d'école! »

## Cyber harcèlement

### Matériel

### Pour le décor et l'ambiance :

- Trousse
- Livre
- Cahier
- Agenda
- Dossier
- Des copies doubles corrigées avec des notes

### Pour les indices:

Une tablette

Un magnétophone

Une lampe UV/Un stylo UV

Un petit coffre/boîte

Un cadenas à 3 chiffres

Carte de cantine (voir Annexe 1)

Un Flyer avec le numéro 3020 (n°VERT "non au harcèlement", voir Annexe 2)

- + Le diplôme d'apprenti justicier (voir Annexe 3)
- + Les cartes de mises en situation (A FAIRE)
- + Une enveloppe "Top secret" (A FAIRE)

### Déroulé de l'activité

L'activité se déroule en deux temps.

Dans un premier temps, les jeunes doivent retrouver les 3 preuves qui démontrent qu'Anna est harcelée. Ces trois indices correspondent à trois formes de harcèlement :

L'usurpation d'identité

La publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime

Les intimidations, insultes, moqueries ou menaces

Dans un deuxième temps, l'animateur propose aux jeunes d'aider Anna en lui donnant des conseils adéquats par le biais de trois mises en situation.

Ces mises en situation sont à disposer dans des enveloppes.

### Les indices

### Introduction de l'activité

L'animateur introduit l'activité avec les jeunes en leur racontant l'histoire ci-dessus et aborde brièvement avec eux les notions d'harcèlement et de cyber harcèlement.

A partir de différents indices, les jeunes doivent ensuite chercher les trois preuves. Ces trois preuves peuvent être trouvées dans le désordre. Quand elles sont découvertes, elles doivent être glissées par les participants.es à l'intérieur de l'enveloppe "Top secret".

**Preuve n**°1 : L'usurpation d'identité : le faux compte Instagram II s'agit d'une feuille (réduite en boulette de papier) sur laquelle est écrit (à l'encre invisible avec un stylo prévu à cet usage) l'identifiant et le mot de passe d'un faux compte Instagram créé au nom d'Anna. Cela constitue une forme d'usurpation d'identité.

Pour trouver cette preuve, les jeunes doivent d'abord récupérer la lampe UV rangée préalablement dans la trousse. Celle-ci leur permettra de déchiffrer le message caché.

Puis ils doivent fouiller les documents sur le bureau afin de trouver la boulette de papier sur laquelle est inscrit l'identifiant et le mot de passe du faux compte Instagram.

**Preuve n°2**: Les intimidations, insultes, moqueries ou menaces Il s'agit d'un message enregistré sur un magnétophone où l'on peut entendre Romain parlait à un ami et déclarer :

"Anna n'est pas gentil, elle n'a pas voulu sortir avec moi, j'arrête pas de lui envoyer des messages elle ne veut pas répondre, je l'appelle souvent pour lui laisser des messages, je vais me venger! De toute façon, j'ai des photos d'elle où elle est moche, je lui ai dit que j'allais les publier".

Il est nécessaire donc d'enregistrer en amont le message sur un magnétophone. Le magnétophone doit être disposé dans une boîte fermée par un cadenas. Les jeunes devront donc d'abord trouver le code du cadenas à trois chiffres (324). Ce code figure sur la carte de cantine de Quentin (voir Annexe 1).

### Les indices

**Preuve n°3** : La publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime

Il s'agit d'un dossier photo sur la tablette de Romain dans lequel figure des photos privées d'Anna.

Il est donc nécessaire de créer au préalable un dossier dans la galerie photo de la tablette et le nommer "photo Anna". Vous devrez ensuite ajouter deux ou trois photos de votre choix (provenant d'une banque d'image libre de droit) : d'une jeune en maillot de bain, lors d'une soirée, etc. par exemple.

Pour avoir accès à ce dossier, les jeunes doivent d'abord trouver le code de la tablette. Pour ce faire, ils doivent fouiller sur le bureau et retrouver le n°vert "STOP au harcèlement" (3020) qui est sur une affiche A4 (**voir Annexe 2**). Le 3020 est le numéro vert gratuit (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h). Il est animé par 250 référents « harcèlement » chargés de prendre en charge les situations de harcèlement.

### Bilan de l'enquête

Lorsque les jeunes ont récupéré les trois preuves, l'animateur leur pose plusieurs questions :

### - Qu'avez-vous compris de cette histoire?

Romain souhaite publier des photos privées d'Anna sur un faux compte Instagram à son nom car elle refuse ses avances.

L'animateur peut ainsi leur expliquer qu'il existe plusieurs types de cyber harcèlement comme l'usurpation d'identité, les menaces et la publication de photos privées de la personne.

### - Qu'en pensez-vous?

L'animateur laisse les jeunes s'exprimer, rebondit sur leurs échanges et les encourage à parler de leurs propres expériences.

### - Comment est puni le cyber harcèlement ?

Voir : h t t p s ://e-enfance.org/que-dit-la-loi-le-cyberharcelement/

### Les conseils (cartes de mises en situation)

Cette deuxième partie de l'activité permet d'aborder avec les jeunes la question suivante : comment réagir si je suis victime de cyber harcèlement ?

Il s'agit de distribuer aux élèves une à une trois enveloppes. Dans chaque enveloppe se trouve une mise en situation. Cette dernière place les jeunes dans la peau d'Anna. Ils ont alors le choix entre trois manières de réagir. Chaque jeune opte alors pour l'option qui lui paraît la plus appropriée et argumente avec les autres sur son choix.

Nos recommandations pour les jeunes :

- Conserver les preuves (messages, appels, commentaires etc.)
- Ne pas répondre
- En parler à un adulte (proche, parent, professeur etc.)
- En parler également lorsqu'on en est témoin
- Contacter le 3018 (le numéro court national pour les jeunes victimes de violences numériques anonyme et gratuit) ou le 3020 (le numéro d'écoute et de prise en charge "non au harcèlement" au service des familles et des victimes)

L'animateur peut également évoquer les conséquences psychologiques du harcèlement et du cyber harcèlement (stress, anxiété, mauvaise humeur, honte, perte d'estime de soi, phobie scolaire/sociale, dépression).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site suivant :

https://e-enfance.org/informer/cyber-harcelement/

Vous trouverez ci-dessous les 3 mises en situation.

### Exercice sur les messageries



### Que faire dans ce cas?



Je réponds aux commentaires



J'efface les commentaires



Je ne réponds pas et je n'efface pas

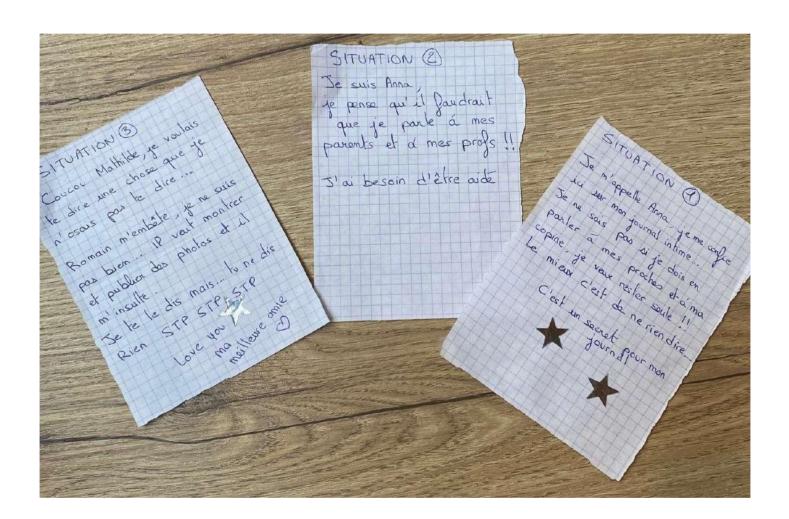
Réponse : Je	



Si je suis dans la situation de mon amie Anna  Quel est le bon comportement ?
• J'efface les messages et appels
• Je rappelle!
• Je conserve les notifications d'appels et les messages
Réponse :

• Si je suis dans la situation de mon amie Anna ....

Quel est le bon comportement ?



Réponse:	
----------	--

NNÉE SO	COLAIRE 2	2021/2022		](	
ОМ	Dupont				
PRÉNOM	Romain				
CLASSE	6ème5				
FORFAIT:					
L	М	М	J	V	NUMÉRO:
х	x		х	x	324

### NON AU HARCÈLEMENT





Numéro gratuit depuis un téléphone fixe ou un portable et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)



source:

Ministère de l'éducation nationale et de la jeune



Dorothée Busson

DIRECTRICE DE LA BRIGADE ANTI-HARCELEMENT

David Duperré

DIRECTEUR ASSOCIÉ

# DIPLÔME D'APPRENTI JUSTICIER

Ce diplôme est remis à

pour avoir réussi à résoudre l'affaire de cyberharcèlement



